

Arrêté 2017 – 22

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D741-9 à D741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ;

Vu l'arrêté MENS1510746A du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du 12 Juin 2015, portant nomination du Directeur de l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence ;

DECIDE :

Article 1

Sont nommés, au sein de la Direction des relations extérieures et de la vie étudiante, les responsables de zones géographiques (pour la mobilité internationale académique, professionnelle et stages) suivants :

Coordinatrice académique :

Madame Rachel JOUBERT.

Référent stage :

Monsieur Nicolas BADALASSI.

Responsables de zones :

- Monsieur Nicolas BADALASSI "Europe de l'Est et Russie",
- Madame Emilie COULON "Amérique du Nord (États-Unis et Canada)",
- Madame Sophie DAVIAUD "Monde hispanophone et lusophone",
- Madame Stéphanie DECHEZELLES "Italie",
- Monsieur Rainer GREGAREK "Monde germanophone",
- Madame Rachel JOUBERT "Grande-Bretagne et Scandinavie",
- Madame Alix PHILIPPON "Monde arabophone, Turquie et Israël".
- Monsieur Laurent SERMET "Asie, Pacifique, Afrique Australe".


Article 2

Les responsables de zones coordonnent, sous l'autorité de la Directrice des relations extérieures et de la vie étudiante, les mobilités entrantes et sortantes en provenance ou à destination de la zone qui leur est confiée. Ils assurent le développement et la qualité des partenariats et des échanges.

Article 3

Le Secrétaire général de l'établissement est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 19 octobre 2017.


Rostane Mehdi,
Professeur des Universités,
Directeur.



TRANSMIS AU RECTEUR LE : 20.10.2017.

DATE D’AFFICHAGE : 23.10.2017.